L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
Bureaux, No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI 12 SEPTEMBRE

FEUILLETON

LES FOURCHES CAUDINES.

Par AMÉDÉE ACHARD.

XII.—Suite et fin.

Un frisson la parcourut tout entière. Sans pouvoir continuer, elle arrêta ses yeux sur ceux de M. de Cerclaux. Il la regardait d'un air où l'expression de l'effroi se mêlait au ravissement :

—Je vous aime, vous m'aimez, et vous tremblez! dit-il.

—Ah! c'est que dans une heure nous allons être véritablement séparés, et pour jamais, reprit-elle.

—Albertine, de telles paroles et dans un tel moment... Ah! vous blasphémez.

—Vous allez voir.

Mme de Merris passa la main sur son front trempé d'une sueur froide. Des lueurs fauves éclairaient ses yeux. Deux fois elle ouvrit la bouche, deux fois la respiration lui manqua.

—Vous souffrez, reprit Jacques, ne parlez pas... Qu'ai-je besoin de savoir ce qu'il y a dans votre cœur! Vous m'aimez..... n'est-ce point tout!

Albertine secoua la tête avec une sorte de vivacité sauvage.

—Eh bien! puisque vous le voulez, continua Jacques, demain alors..... au plus tard.

—Non! non! tout de suite.... Qui peut savoir si demain j'aurai le même courage!

Et subitement, rassemblant tout ce qu'elle avait de force, les yeux dans les yeux de M. de Cerclaux qu'un indicible effroi saisissait :

—Jacques, dit-elle, je vous ai trompé. Vous avez tué un homme qui ne mentait pas....

—Monsieur de Brévane!....

—Il a pu dire que je l'aimais, et cela pendant des jours et des mois dont je n'ose plus mesurer le nombre!..... Si le souvenir d'une heure d'oubli peut créer des droits, il les avait tous. Et c'est celui-là même que vous avez frappé comme un calomniateur! Quand vous m'avez apporté la nouvelle terrible que vous l'aviez tué, je ne sais pas comment je ne suis pas tombée foudroyée.... Tout ce sang répandu, c'est moi qui l'ai versé.... Il pèse sur mon cœur, il m'étouffe, il crie contre moi.... A présent comprenez-vous pourquoi la fièvre me dévore!.... Ah! je vous aime, Dieu le sait! Mais une ombre me poursuit.... il y a des heures où il me semble qu'un cadavre se dresse entre nous. Je veux vous tendre la main, il me repousse, et je sens le froid de la mort dans tout mon être.

Un tremblement convulsif s'empara de Mme de Merris. Elle ne pouvait pas pleurer, et sa poitrine était secouée comme par des sanglots. Jacques la regardait; une immense pitié, un désespoir sans bornes lui déchiraient le cœur.

—Ah! malheureuse! dit-elle enfin.

Elle releva le front.

—Oh! oui! bien malheureuse! Plus malheureuse encore que vous ne pouvez le supposer! s'écria-t-elle, et cependant, maintenant que j'ai tout dit, j'éprouve je ne sais quel amer soulagement, quel âpre repos.... Je puis tout perdre, et quelque chose de meilleur est en moi...... votre conscience au moins ne me condamnera pas.

Tout à coup un flot de larmes la soulagea :

—Ah! si vous saviez, reprit-elle, j'étais si seule, si peu défendue, si peu aimée!

M. de Cerclaux marchait au hasard dans la chambre. Albertine pleurait tout bas. Il ne l'avait jamais tant aimée et quelque chose d'inexprimable ne lui permettait pas de lui tendre la main. Un moment il s'arrêta :

—Un M. de Brévane! fit-il.

—Je pleurerai, vous me frappez! dit-elle.

Jacques tomba à ses pieds.

—Ah! s'écria-t-il, j'ai le cœur brisé.... la vie eût été si belle près de vous!

Il couvrait ses pieds, ses mains, ses genoux de baisers désespérés. Elle le regardait doucement.

—Ainsi, reprit-elle, quelque chose de vous me restera!

—Quelque chose! mais regardez-moi donc, Albertine, et dites-moi si je vous oublierai jamais!

Il était la vivante image du désespoir. Debout, tout tremblant, décomposé, il la dévorait des yeux comme s'il eût voulu emporter d'elle un reflet qui ne s'effaçât pas. Elle lui tendit les bras, il s'y jeta, et, pendant quelques instants, ils confondirent leurs larmes. Mais s'arrachant enfin à cette étreinte, Jacques se précipita du côté de la porte, l'ouvrit et disparut.

Le lendemain il ne vint pas, ni le jour suivant non plus. Une horrible anxiété consumait Albertine, mais elle ne faisait rien pour savoir ce que M. de Cerclaux était devenu. Elle passait des heures entières à la même place, dans la même attitude, en quelque sorte étrangère à tout ce qui se faisait autour d'elle. Vers la fin de la semaine elle reçut une lettre qui portait le timbre de Southampton. Cette lettre dont la vue lui refluer tout le sang de ses veines vers son cœur, ne contenait que ces quelques mots :

—Adieu, je vous aime et je pars.

Mme de Merry s'y attendait et resta comme anéantie. Dans la soirée Antoinette arriva. La comtesse lui tendit la lettre de Jacques.

C'est une éternelle séparation, mais je ne lui en veux pas, dit elle.

Son apparente tranquillité effraya Mme de Chazeuil plus que ne l'eût fait le plus violent accès de désespoir. Elle embrassa la comtesse, lui tint le langage le plus tendre, essaya même de la faire pleurer. Albertine sourit.

—Je vois ce qui t'inquiète! reprit-elle, tu crois que je te cache quelque chose...... Rassure-toi. La lettre de M. de Cerclaux ne m'a pas surprise. Je savais au devant de quoi je courais...... je ne regrette rien non plus de ce que j'ai fait.

Ce grand calme ne se démentit pas les jours suivants. Ceux qui ne la voyaient qu'en passant ne découvraient en elle que la trace d'une légère fatigue. Cependant la pâleur morbide de ses joues s'accentuait chaque jour davantage, le moindre bruit, une porte qu'on ouvrait brusquement, le cri d'un enfant, un éclat de voix la faisaient tressaillir. La couleur de ses yeux était encore une chose qui inquiétait Mme de Chazeuil. Elle l'observa mieux et acquit la certitude que la constance d'une pensée douloureuse poussait lentement la comtesse au tombeau. Rien ne l'intéressait plus. Caresses, prières, supplications, remontrances n'avaient point de prise sur elle. Tout ce qu'on pouvait dire de plus strictement vrai, c'est qu'elle vivait. Sa pensée était en Amérique, dans un désert. La consomption, puis la mort, pouvaient être la conséquence de cette situation morale.

Antoinette ne s'y trompait pas. Elle fut confirmée dans ses appréhensions par un célèbre praticien qui eut occasion de voir quelquefois Mme de Merris. Aucun organe n'était lésé, rien n'était encore menaçant, tout pouvait le devenir par l'œuvre du temps. La force intérieure manquait, en quelque sorte la volonté de vivre. Il fallait des distractions, peut-être un voyage. Mais des distractions, Albertine n'en voulait pas, quand elle s'y soumettait, elle y apportait un tel ennui qu'elle en tirait plus de fatigue que de délassement, elle ne repoussait pas l'idée d'un voyage, seulement elle opposait à son exécution la force d'inertie, et la bonne volonté d'Antoinette se brisait contre cet obstacle invincible. En attendant, les jours succédaient aux jours, les mois aux mois, et le dépérissement devenait visible aux regards les plus distraits, jamais une plainte, jamais un cri qui laissât voir de quelle blessure elle se mourait.

On lui avait prescrit une hygiène à laquelle un traitement énergique venait en aide. Elle avait accepté les prescriptions du docteur sans résistance; elle n'eût pas été plus indifférente s'il se fût agi d'une étrangère. Elle était, à proprement parler, absente d'elle-même. A cette âme engourdie il fallait une crise. Un hasard la fit éclater dans des conditions de violence qui ne firent pas reculer Mme de Chazeuil.

Un matin, elle surprit la comtesse qui versait dans une jardinière le contenu d'un verre dont elle avait avalé deux gorgées en présence d'une femme de chambre. Antoinette prit la fiole qui était à côté du verre sur un plateau.

—Voilà ce que tu fais des potions qui te sont recommandées? dit-elle.

Albertine rougit.

Tu as raison, continua Antoinette, c'est un moyen excellent qui te permettra en mourant la première de ne pas porter le deuil de sa fille.

—Que dis-tu? s'écria la comtesse qui lui saisit le bras.

—Je dis ce qui est. Ecoute.

Dans la pièce voisine on entendit la toux sèche et répétée d'un enfant; le bruit traversait les portes et les cloisons.

—Tu me disais l'autre jour encore : tout arrive et tout s'en va, poursuivit Antoinette. Eh bien! ta petite Gabrielle est en train de s'en aller.

Mme de Merris ne fit qu'un bond et revint une minute après, tenant dans ses bras une petite fille de sept à huit ans qui toussait. Elle la posa debout devant elle, entre ses genoux, et la regarda avec une anxiété profonde, les deux mains sur les épaules de l'enfant. Elle vit sa pâleur, elle vit le cercle bleuâtre qui s'étendait sous les yeux agrandis.

—Ah! misérable! s'écria-t-elle je ne prenais même plus garde à ce pauvre petite!

—A présent, vivras-tu? dit Antoinette.

—Merci, répondit Albertine, qui lui tendit la main.

Elle redevint mère en un instant, dès l'heure même elle s'oublia et ne vit plus que Gabrielle.

—Ah! l'on me parlait d'un voyage, je crois, dit-elle, à présent qu'il s'agit de Gabrielle, je partirai......

Dès le jour même, tous les préparatifs furent faits. Mme de Chazeuil obtint du baron la permission d'accompagner son amie. Quarante-huit heures après, elles étaient à Pau.

—Tu me fais faire des miracles, disait Antoinette en riant; moi voyager encore, et en hiver! moi remuer, marcher, courir!

Mais son activité ne se démentit pas; elle voulait sa part des soins prodigués à l'enfant. Bien que le mal fût réel, il n'avait pas jeté de racines trop profondes. Une croissance rapide en était seule cause. Un séjour dans un pays sain, au grand air, sous un climat égal et tiède, le dévouement assidu de deux femmes qui veillaient sur une tête bien aimée opérèrent ces miracles. La première fois que Mme de Merris vit Gabrielle s'ébattre en pleine lumière dans tout le vif éclat d'une santé renaissante, elle embrassa Mme de Chazeuil, Antoinette rendit le baiser de la mère à la fille.

FIN.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle Orléans, 7 août 1865.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de quatre pour cent [1 p.c.] sur le capital du département de banque, lequel dividende sera payé aux actionnaires, au comptant, à partir de lundi, 14 du courant.

J. L. DELERY, faisant fonctions de caissier.

AVIS. Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle Orléans, 5 août 1865.

LES soussignés ayant été dûment nommés, par le major-général E. R. S. Canby, "Liquidateurs de la Banque de la Nouvelle Orléans," avis est donné à tous les créanciers et autres intéressés dans la dite banque qu'on trouvera dorénavant les liquidateurs au local de la banque, aux heures habituelles des affaires, pour la liquidation des affaires de la dite banque.

Signé : SAML. BELL, ALEX. BROTHER, EDWIN WHITTEMORE, Liquidateurs.

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE de la Nlle-Orléans, a transporté ses bureaux au No 21 rue du CAMP, près de l'encoignure Commune. Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIERE et fait un retour de VINGT POUR CENT comptant aux assurés sur le montant leurs primes.

—DIRECTEURS—
T N Blake, Lafayette Folger, P. Maloché, J B St. Amand, M Bernett Jr., J. Vibeca Jr., F A Ducros, C W Bradbury, H. Peychaud.
LOUIS BARNETT secrétaire.

Assurances contre les risques de mer, de rivière et d'incendie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOME DE N. YORK.

Capital ... $2,000,000
Actif le 1er janvier 1865 ... 3,765,5[illegible]
Passif ... 77,9[illegible]

Le soussigné, agent de cette compagnie bien connue et digne de confiance, est maintenant prêt à assurer contre les pertes ou les avaries sur mer, sur les rivières, contre les pertes et les avaries occasionnées par l'incendie, aux plus bas taux de prime. Toutes les pertes sont ajustées et payées au comptant, à cette agence.

GEO. A. FOSDICK, Au coin des rues Camp et Natchez.

Département des Travaux Hydrauliques. Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Nlle Orléans, 3 août 1865.

EN vertu de la 15ème section de la charte de cette institution, qui autorise le bureau des Directeurs, UNE ASSEMBLEE GENERALE des actionnaires aura lieu, au bureau de cette compagnie, rue Dryades, entre les rues Canal et Commune, LUNDI, 11 septembre, à 11 heures du matin, dans le but de prendre en considération les affaires de la dite compagnie.

S. E. PERCY, Secrétaire.

A VENDRE.

200 Pièces COTONADE des Attakapas chez A. JACQUET, No 51, Vieille Levée.

Propriétés foncières et loyers de maisons.

JUSTE FONTAINE & A. CASTANEDO, *Courtiers et agents, Passage de la Bourse*, 50. Entre Douane et Bienville—Office No 2 au premier. S'occupent de l'achat et de la vente de propriétés foncières, du louage des maisons, de la perception des loyers, du paiement des taxes de non résidents, de prêts et placements de fonds &c.

A LOUER.

Une jolie maison à louer, encoignure Ste-Anne et Roman. S'adresser à L. E. POTHIER, rue Vieille-Levée, entre Conti & Bienville.

A LOUER

L'HOTEL D'ORLEANS, situé rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, contenant de chambres. Conditions libérales. S'adresser à A. ROCHEREAU & CO, Nos 16 et 18 rue St-Louis.

Cercles en fer "Arrow"

NOUVEAU MOYEN de faire adhérer des bandes en fer aux balles— PATENTE ROYALE — Patentes continentales et américaines.

Substitut pour la corde à coton.

Le coût en est moindre, il adhère plus vite et ne pourrit pas.

La grosseur relative est moindre que celle de la corde.

Les bandes sont faites du meilleur fer, sont coupées en longueurs de 16 pieds, sont pointues et mises en paquets de trente-cinq cercles. Étant assez longues pour les plus grosses balles, elles sont instantanément ajustées à toutes les balles en en coupant le surplus.

Il y a, en ce moment, des bandes de ce genre, sur un navire, dans le fleuve.

Pour plus de détails, quant aux prix, à l'approvisionnement, &c., s'adresser à GIVEN, WATTS & CO, Au No 163 de la rue Poydras—Nlle-Orléans, ou à H. T. BARTLETT, agent général, Boîte No 155, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

RESTAURANT ST. LOUIS, Tenu par Henri Barthe,

Rue St-Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour célibataires, salon pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois des prix modérés.

Restaurant Français, 79......RUE DE CHARTRES......79 Tenu par M. Philippe Perget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis. CHAMBRES GARNIES.

Kennard & Lutenberg, (JOHN E. KENNARD......G. H. LUTENBERG) AVOCATS, *Rue du Camp, No 20,* Nlle-Orléans.

ECOLE

Française, anglaise, espagnole, &c.

PENSIONNAT et EXTERNAT

240, 242, 244, Rue des Remparts, 240, 242, 244.

DANS cet établissement, l'EDUCATION est générale et indépendante de tout esprit de nationalité, de politique ou de religion. L'INSTRUCTION, en rapport avec les besoins du pays, comprend les langues modernes les plus usitées, les connaissances et les arts les plus utiles. [illegible]

Les cours sont faits sans interruption toute l'année. Les prix sont de $3 à $7 par mois, invariablement payables d'avance. La pension est de $15 par mois.

Le directeur, CH. CARON.

INSTITUT St-LOUIS, POUR LES DEMOISELLES, 275, rue Dauphine.

LE cours de musique vocale dans cette Institution reprendra à partir de septembre, sous la direction de Mme C. Schœtzenhé. [illegible]

M. S.—Les élèves au dehors de l'Institut sont admises aux leçons de chant et de dessin.

Institut St Charles,

Rue Bourbon, en face du Théâtre de l'Opéra, entre les rues St Louis et Toulouse.

MME MACÉ annonce respectueusement que son Institut sera ouvert, pour la session de 1865-6, LUNDI, 4 septembre. Pour les conditions, s'adresser à l'Institut, de 10 à 3 heures.

INSTITUTION LOCQUET. Pensionnat, demi pensionnat et externat,

POUR JEUNES DEMOISELLES, 199 et 201 rue du Camp, entre les rues Julia et St Joseph.

LA réouverture des classes dans cette Institution aura lieu le lundi, 4 septembre. [illegible]

Académie Jefferson,

Rue Bourbon, No 23—Nlle Orléans. Sous la direction de O. J. LORD.

CET ancien établissement s'ouvrira de nouveau LUNDI, 4 septembre, date de la rentrée des élèves, qui devront être exacts. [illegible]

AVIS. RENTRÉE DES CLASSES du Collège Jefferson.

CET ancien et magnifique établissement, incorporé par un acte de la Législature, [illegible] La rentrée des classes aura lieu le premier mardi d'octobre. [illegible]

INSTITUTION MARTIN. PENSIONNAT et EXTERNAT.

299......Rue de Bayou......299

M. E. MARTIN se recommande aux parents par les nombreux élèves qu'il a formés depuis vingt-quatre ans. [illegible]

COLLEGE St-CHARLES.

L'ANNÉE scolaire au Collège St-Charles (Grand Coteau, Lou.) commencera le 24 octobre pour se terminer vers le 20 août. [illegible]

F. BENAUSSE, S. J. Pour informations plus spéciales s'adresser à P. FOURNINE & Co., agents, No 6 rue Natchez.

INSTITUT St-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DERON, 275......RUE DAUPHINE......275.

ON est, pour plus de renseignements, aux prospectus qui s'obtiendront à l'établissement, ou chez les principaux libraires.

GUERISON RADICALE DE LA DYSSENTERIE, LA DIARRHÉE ET FLUXION DE POITRINE, Par le docteur T. ANTOINE, rue Bourbon No [illegible].

BUREAU DU BOARD DES ASSUREURS

Nlle-Orléans, 25 août 1865.

LES Compagnies d'Assurance composant ce Bureau donnent avis que le COTON, sur les CHEMINS DE FER, ne SERA PAS COUVERT par les assurances qu'elles auront émises, à moins que ce coton ne soit placé dans des CHARS fermés ou ne soit pleinement protégé par des PRELATS.

Par ordre du Bureau. JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

Wm E. WHITAKER, AGENT DE RECLAMATIONS.

IL porte une attention particulière aux affaires qui concernent le département du trésor des Etats-Unis. Bureau No 2, Batisse Story, coin Camp et Commune.

Pendant mon absence momentanée de la Nouvelle-Orléans, le juge WHITAKER, 13, Commercial Place, s'occupera de mes affaires. Wm E. WHITAKER.

AVIS.

LA société HAYES, SANDERS & CO. a été dissoute, par limitation, en mars 1862.—Le soussigné a repris le courtage de coton et les affaires de Commission à la Nouvelle-Orléans. Il s'est associé à JOHN S. WILLIAMS, [illegible] sous la raison WILLIAMS & SANDERS. [illegible] S. W. SANDERS.

Bureau pour le recouvrement de réclamations dans l'Ouest de la Louisiane.

VICTOR BURTHE et A. Z. TRUDEAU, avocats, se chargent de tous les procès et réclamations dans les paroisses de St Martin, Ste Marie, St Landry, Pointe Coupée, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, de Soto et Caddo. [illegible]

Avis d'encan.

LE soussigné annonce à ses amis & au public qu'il a repris les affaires d'encan et de commission et qu'il a provisoirement établi son bureau rue du Camp, encoignure Commune. [illegible]

EUGENE TOURNÉ.

PAR suite de la mort de Mr A. J. AUGELEY, la société A. J. AUGELEY & Co a été dissoute en septembre dernier. Mr JAMES D. BLAIR, associé survivant, se charge de la liquidation des affaires de l'ancienne maison. [illegible]

James M. Brooks......Hugh MacDonal.

BROOKS & MACDONALD, COURTIERS DE COTON ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES. 190......Rue Gravier......190

A VENDRE.

150 Arpents de PLANT DE CANNES et 2,000 barils de MAÏS, sur l'habitation Bonne Espérance (Good Hope), Paroisse St. Charles. [illegible]

T. J. & W. H. COOLEY, AVOCATS. Rue St.-Charles No 36 au Premier, chambre No 4.

PILULES DEHAUT

[illegible] ... Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 147.

Dépôts à New-York, chez MM JOHN MILHAU & Co, 183, Broadway; MM. FOUGERA, frères, 30, North William street; MM. DELLUC & Co, et LEROY, pharmaciens Broadway, No 771.

DES DEPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI-GROS, chez MM. Louis CASTEL, et DELOCHE, pharmaciens, et chez MM. E. GUILLOT et DUCONGÉ, droguistes.—*Au détail,* dans toutes les pharmacies de la Louisiane et des Etats-Unis.

25 ANS DE SUCCES — COPAHINE MEGE

Approuvée par l'Académie impériale de Médecine. Méd. d'or par les hôpit. de Paris. Recommandée par M. CULLERIER, médecin en chef de l'hôpital des Vénériens — Admise dans les hôpitaux de Paris et de Londres. PRÉPARATION AGRÉABLE, DISCRÈTE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant, guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par G. JOZEAU, pharm., 228, boulevard Magenta, Paris.

Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. Louis CASTEL, pharmacien, encoignure Ste Anne et Royale, chez M. Ducongé, droguiste, et dans les principales pharmacies des Etats-Unis.

PRÉVENTION ET GUÉRISON DES MALADIES DE POITRINE

TRAITEMENT SPÉCIFIQUE PAR LES HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.

SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude. SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux. PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse. PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.

12, rue Castiglione, Paris.— SWANN, Pharmacien,— 12, rue Castiglione, à Paris.

NOUVEAU TRAITEMENT DES MALADIES

Par la méthode du Dr CHABLE, 36 rue Vivienne, Paris—Consult. par lettres.

PLUS DE COPAHU — DÉPURATIF DU SANG

HEMORRHOÏDES.—Pommade guérissant en 3 jours.

VENTE en GROS. S'adresser à CHABLE, Médecin-Pharmacien, 36, rue Vivienne, PARIS, et les principales pharmacies.

SIROP DIGITALE LABELONYE

PHARMACIEN, DE PREMIERE CLASSE A PARIS.

[illegible] Chaque bouteille de SIROP DE LABELONYE est revêtue d'étiquettes teintées, et scellées par une capsule d'étain timbrée à son signe par lui; de plus, accompagnée d'une instruction.

DRAGEES GELIS & CONTE

APPROUVEES PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

[illegible] Chaque boîte est revêtue d'une étiquette et d'une enveloppe bleue teintée, et scellée. La signature de M. LABELONYE, Dépositaire général à Paris. Dépôt général à Paris, rue Bourbon Villeneuve No 19. A la Nouvelle Orléans, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Ste Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

Au débarquement des steamships Mississippi, Cromwell et North Star, et de la barque Carter, un nouvel envoi de spécialités et produits pharmaceutiques, à vendre à la pharmacie E. E. MOUGIN, encoignure Dauphine et Bienville. [illegible]

E. E. MOUGIN, pharmacien, Nos 27 et 29, rue Dauphine, encoignure Douane, N. O.

ELIXIR TONIQUE AU PYROPHOSPHATE DE FER Du O. ROBIN, Pharmacien, Encoignure des rues Ste Anne et Villeré

[illegible] A vendre en gros et en détail chez O. ROBIN, pharmacien, encoignure des rues Ste Anne et Villeré et par les principaux pharmaciens.

CHAUX......CHAUX.

Fabrique de chaux de J. M. Cuenca, No 235, *Promenade Carondelet (Vieux Bassin)*, *Nlle Orléans.*

La chaux de coquilles provenant de cette usine est faite par un nouveau procédé, [illegible]

LE Dr P. JEGOU

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il a établi sa résidence et son office, rue Bourbon No 134, entre St Pierre et Toulouse. [illegible]

LEON PIERRE,

27....Rue des Petites-Ecuries....27

COMMISSIONNAIRE ACHETEUR, A PARIS,

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Sabatés Frères & Co. Marchands Commissionnaires ... HAVANE, (Cuba.)

CUISINIERE FRANÇAISE. [illegible]

VENTES A L'ENCAN

Succession de Thos J. Stephens—No 25,558.

Whisky, eau-de-vie, vins, liqueurs, cigares, groceries, installations et meubles de bureau, &c.

PAR MONTGOMERY & BROS. [illegible]

PHOTOGRAPHIES.

91......Rue du Camp......91

Avis—Photographie. [illegible] S. ANDERSON.

MEDICATION DE PRIX. [illegible]

CARTES PHOTOGRAPHIQUES à $3 la douzaine. [illegible]

A. CONSTANT & L. MOORE, 21......rue du Camp......21

GALERIE NATIONALE DES ARTS de E. A. PIFFET. Trois planches la douzaine.

Manufacture de chapeaux de la Louisiane. E. F. DUNN & Co. MARCHANDS ET FABRICANTS EN GROS. Rue de la Douane, No [illegible].

Un grand assortiment général de chapeaux de feutre et de laine, Pour hommes, jeunes garçons et enfants. [illegible]

Produits de la Havane.

160000 Cigares de la Havane, différentes qualités, [illegible] BORNIO FERRER, 77 Gravier.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous le raison STEWART, HYDE & CO, pour le courtage de coton, les affaires de commission, et d'expédition en général. [illegible] J. T. STEWART, E. B. HYDE, C. McCARTHY.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star de la Nlle-Orléans.

Cinquième état annuel.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires. [illegible]

E. A. BRUNE ... ETAT DE LA LOUISIANE. ... F. F. WILSON, Imprimerie de la Presse Magique, No 77 Magazine, près Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Dorothée Lavigne, femme décédée de Léon Thomassin—No 25,093.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 juillet 1865, il sera vendu, aux enchères publiques, SAMEDI, 2 septembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, la propriété suivante, savoir : [illegible]

Meubles...... Meubles.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur. Bureau, Passage de la Bourse No 37.

SAMEDI, 2 septembre, [illegible]

Vacherie! Vacherie!

Vente pour cause de dissolution de société entre MM. Thomas et Bertrand Sanz.

PAR E. GUINAULT, encanteur. [illegible]

150 belles Vaches laitières de race anglaise, [illegible]

LIMONS LIMONS

PAR D. E. MORPHY, encanteur. [illegible]

Fourniture de maison, etc. ... PAR D. E. MORPHY, encanteur. [illegible]

Pantalons, cotinet, chemises, linge, hickory et dimitie. [illegible] PAR E. HOOPER & CO. [illegible]

Succession de Marville Cheval et d'Odile Michon son épouse—No 25,559.

Fonds de Groceries et Meubles. PAR RENE GUTIERREZ, encanteur. [illegible]

Marchandises sèches, linge fait, bas, chaussures, &c. PAR FRANCIS FERNANDEZ. [illegible]

LAMPES, HUILE DE CHARBON PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur. [illegible]

Succession de Thos J. Stephens—No 25,558. Tout le contenu du café "Orleans", au No 72, de la rue du Camp—Vente à l'encan PAR MONTGOMERY & BRO. [illegible]

Meubles, Matelas crin, Pendules, &c PAR RENE GUTIERREZ, encanteur. [illegible]

Marchandises sèches, ... PAR RENE GUTIERREZ, encanteur. [illegible]

Succession de George Gordon. [illegible] ARTHUR POINCY, Administrateur.

Machines à coton d'emballage. [illegible] JAMES HARVEY.

VENTES A L'ENCAN.

Succession Emilie Trozier, décédée épouse d'Edmond Daniel Dufour.

Propriétés de valeur dans le Second et le Troisième Districts.

PAR BOUDOUSQUIE & FORTIER, CHAS. E. FORTIER, encanteur.

IL sera vendu samedi, 2 septembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, [illegible]

Succession d'Elizabeth Faith, veuve de Daniel Gerber, décédée épouse de John Rosting.

PAR BOUDOUSQUIE & FORTIER, CHAS. E. FORTIER, encanteur, No 24, rue de la Douane. [illegible]

Vente par Wm H. Bunnell.

Succession de William H. Ellis.

Propriétés foncières dans le Premier et dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans et dans la Paroisse de Jefferson.

PAR Wm. H. BUNNELL, encanteur, Bureau, rue Carondelet No 14. [illegible]

Vente par le Marshal.

Albin Rochereau contre Goodrich & Co. [illegible] CUTHBERT BULLITT, Marshal des Etats-Unis.

SAVON! SAVON!

A VENDRE par S. HESSE, No 8, rue Tchoupitoulas, PALM SOAP de A. BILLAUD, [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

John Schnelberg vs. John Jacob Hess.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,486—En vertu d'un writ de Fieri facias, [illegible]

SIX CERTAINS TERRAINS [illegible]

CHARLES SIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feue dame Priscilla Griffith, décédée veuve George B. Bowditch, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 1779. [illegible]

CHARLES SIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Fritz Heppenheimer vs Florentin Berthier.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,8[illegible] [illegible]

CHARLES SIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Laurent Millaudon contre Charles Marie Davis.

COUR du Deuxième District Judiciaire, dans et pour la paroisse de St-Bernard—No 6-7. [illegible] Samedi, deux de septembre 1865, à onze heures A. M. [illegible] ANTOINE CHALAIRE, Shérif de la paroisse de St-Bernard.

Chaines de Coton, &c.

J'AI pris à bail les "Lone Cotton Mills" de Jefferson City, [illegible] Bureau, rue du CAMP, No 70. M. HEATH.

J. S. KNAPP, Dentiste. [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS! J. A. CASABAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE 166......RUE DU CANAL......166 [illegible]

DEPOSITION, PERRUQUES! PAR MADAME ADAM. [illegible]

GRAND ASSORTIMENT DE SELLES, Anglaises, Françaises et Américaines. A LA SELLE ANGLAISE.

MAISON L. GUILBAUX & GIEFERS

94, rue St-Charles, 94, (Anciennement rue Royale, 120 et 122.)

Marchandises arrivant régulièrement par chaque steamer de New York. [illegible]

EMMET MIX, ... M. JEFF. THOMPSON, ... RICHS POWER, ...

Mix, Thompson & Power,

MARCHANDS DE COMESTIBLES EN GENERAL ET Marchands commissionnaires, facteurs de coton et de produits, Nouvelle-Orléans, RUE DE LA COMMUNE No 87, ET RUE DU CANAL No 36.

NOUS étant établis à la Nouvelle-Orléans pour faire le commerce de groceries et les affaires de commission, [illegible]

MIX, THOMPSON & POWER.